

LA VIE ECONOMIQUE

- [Ce qu'il faut retenir de l'intervention de Manuel Valls](#)
- [L'UMP pointe la « hollandisation » de Manuel Valls](#)
- [Le gouvernement revoit à la baisse sa prévision de déficit pour 2015](#)
- [Angela Merkel juge insuffisantes les réformes de la France et de l'Italie](#)
- [Le smic n'augmentera pas au 1er janvier 2015](#)
- [La prime de Noël reconduite par le gouvernement](#)
- [Epargne : entre les Français et le Livret A, le divorce est consommé](#)
- [Le gouvernement se déchire sur la pénibilité](#)
- [Vers une carte Imagine R à 35€ et un passe Navigo à 70€](#)
- [L'industrie française n'investit pas assez dans la R&D](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [L'Assemblée nationale adopte le budget de la Sécurité sociale](#)
- [Olivier Véran : « Le tiers payant généralisé ne doit pas échouer sur des modalités de mise en œuvre »](#)
- [L'appel des députés pour la reconnaissance du burn out](#)

FISCALITE

- [Impôt sur le revenu : un trou de 6 milliards](#)
- [36 700 ménages ont payé 10 % de l'impôt sur le revenu en 2013](#)
- [Impôts : pas de nouvelles hausses en 2015-2017](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Airbus et Safran annoncent la création de leur coentreprise dédiée aux lanceurs spatiaux](#)
- ["Libération" : un trou de 20 millions d'euros en 2014](#)
- [Le patron de Carrefour n'est "pas du tout" favorable à l'ouverture des hypermarchés le dimanche](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- ["L'échec du Pacte de responsabilité est aussi celui de Gattaz" \(Macron\)](#)
- [Pacte de responsabilité : le Medef critique les "zigzags" gouvernementaux](#)
- [Pacte de responsabilité: "Négociations, et vite", demande Louis Gallois](#)
- [Pacte de responsabilité : où en sont réellement les accords de branche ?](#)
- [Les bons conseils du prix Nobel d'économie Jean Tirole](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Ce qu'il faut retenir de l'intervention de Manuel Valls

Le 07/12/14, le premier ministre, M. Valls, s'est exprimé sur France 2. Les points principaux :

01)- Le pacte de responsabilité. M. Valls : « *Je suis convaincu que le Pacte de responsabilité et de solidarité sera une réussite. Il y a déjà 6 accords qui sont passés, il y en a un autre qui vient d'être signé dans l'assurance, et qui va représenter 28 000 emplois, d'autres sont possibles très vite. [...] J'espère qu'avant la fin de l'année 2014, plus de la moitié des salariés dans les branches seront ainsi concernés par ces accords* ».

02)- Le travail le dimanche. M. Valls : « *Il y a des territoires dans notre pays [...] où il y a un attachement au repos dominical, où il y a une tradition soit catholique soit syndicaliste, il faut tenir compte de ces réalités. Il s'agit dans la proposition que nous faisons de passer de cinq à douze dimanches. [...] Il y aura forcément un débat, [...] mais je pense qu'on peut avancer et trouver les compromis nécessaires* ».

03)- L'aéroport de Toulouse. M. Valls : « *Il va rester majoritairement dans les mains des collectivités territoriales et de l'Etat. [...] Il faut assumer que nous vivons dans une économie ouverte et, en même temps, nous préservons bien sûr nos intérêts fondamentaux. Ce que nous faisons pour un aéroport, nous ne le ferons évidemment pas dans d'autres filières, je pense par exemple au nucléaire* ».

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Ce-qu-il-faut-retenir-de-l-intervention-de-Manuel-Valls-2014-12-08-1276234?xtor=EPR-9-%5B1300756091%5D>

(Source : www.lacroix.fr du 08/12/2014, avec AFP)

● L'UMP pointe la « hollandisation » de Manuel Valls

L'UMP a réagi à l'entretien accordé par le premier ministre à France 2. Quelques réactions :

- **Nathalie Kosciusko-Morizet** sur Europe 1 : « *J'ai trouvé que Manuel Valls s'était hollandisé. C'est dommage, c'est une inversion parce que, quand il avait été nommé, tout le monde avait dit, ça va mettre un peu de dynamisme et cela va contaminer François Hollande. C'est le contraire qui s'est passé. [...] Je n'ai toujours pas compris pourquoi il avait demandé 45 minutes sur France 2 s'il n'avait rien à dire. Rarement on aura vu un premier ministre parler autant pour ne rien dire* ».

- **Xavier Bertrand** : « *François Hollande a déteint sur lui, Nous avons aujourd'hui deux François Hollande à la tête de l'Etat, on n'en avait vraiment pas besoin* ». Prenant comme exemple la suppression des départements, qui avait été envisagée par M. Valls : « *Je m'étais dit : il moderne et courageux. [Mais il] a capitulé en rase campagne pour plaire au président* ».

- **Rachida Dati** : « *Pathétique. [...] Il est venu renier les déclarations d'amour qu'il avait faites au patronat et faire une déclaration d'amour à la gauche car il a besoin de rester à Matignon. J'ai rarement vu un premier ministre venir à un JT pour dire à sa majorité : 'Je vous en supplie, laissez-moi encore rester'. [...] Il a peur pour sa place* ».

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/citations/2014/12/08/25002-20141208ARTFIG00078-I-ump-pointe-la-hollandisation-de-manuel-valls.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 08/12/2014)

● Le gouvernement revoit à la baisse sa prévision de déficit pour 2015

M. Sapin, ministre des Finances, s'est exprimé dans Le Monde le 03/12/14. Il a annoncé qu'à la suite des ajustements intégrés dans la loi de finances rectificative, la prévision de déficit pour 2015 était ramenée de 4,3 % à 4,1 %. **M. Sapin** : « *Oui, le gouvernement revoit officiellement sa prévision de déficit pour 2015 à 4,1 %, alors qu'il était prévu à 4,3 %. C'est la première fois que l'on revoit à la baisse des prévisions de déficit. Nous serons largement en dessous des 3 % en 2017. Certains, à propos des ajustements que nous avons engagés, avaient parlé d'un "tour de passe-passe", mais les faits sont là* ».

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/12/03/le-gouvernement-revoit-a-la-baisse-sa-prevision-de-deficit-pour-2015_4533157_823448.html

(Source : www.lemonde.fr du 03/12/2014, Patrick Roger)

[Retour au sommaire](#)

● **Angela Merkel juge insuffisantes les réformes de la France et de l'Italie**

Dans un entretien accordé au journal Die Welt, **Mme Merkel**, chancelière allemande, a estimé que les réformes engagées par la France et l'Italie étaient insuffisantes. **Mme Merkel** : « *[La Commission européenne] a établi un calendrier selon lequel la France et l'Italie devront présenter des mesures supplémentaires. C'est justifié, car les deux pays se trouvent effectivement dans un processus de réformes. [...] Mais la Commission a aussi dit de façon claire que ce qui est jusqu'à présent sur la table n'est pas encore suffisant. Ce avec quoi je suis d'accord* ». Rappelons qu'il y a une semaine à peine, l'UE (Union européenne) a accordé un délai à l'Hexagone et à l'Italie, acceptant de renvoyer son verdict sur les budgets respectifs des deux pays au printemps prochain, mais « exigeant plus d'efforts pour améliorer leurs finances publiques, sous peine de sanctions [financières] ».

[http://www.lepoint.fr/economie/merkel-juge-les-reformes-de-paris-insuffisantes-07-12-2014-1887580_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinal\]-20141208](http://www.lepoint.fr/economie/merkel-juge-les-reformes-de-paris-insuffisantes-07-12-2014-1887580_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinal]-20141208)

(Source : www.lepoint.fr du 07/12/2014)

● **Le smic n'augmentera pas au 1er janvier 2015**

Le 04/12/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, a déclaré qu'il n'y aurait pas d'augmentation du Smic au 1^{er} janvier 2015. **M. Sapin**, sur i>Télé : « *Non, il n'y aura pas de coup de pouce. [...] On ne va pas aujourd'hui se battre pour faire en sorte que les entreprises puissent maîtriser leurs coûts et d'un autre côté l'augmenter de manière indifférenciée pour l'ensemble des entreprises* ». Toujours selon M. Sapin, la prochaine hausse du smic se fera uniquement en fonction de son mécanisme d'indexation.

[http://www.challenges.fr/economie/20141204.CHA1094/le-smic-n-augmentera-pas-au-1er-janvier-2015.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141204_NLCHAACU18H_-pas-de-hausse-du-smic-au-1er-janvier-2015#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141204](http://www.challenges.fr/economie/20141204.CHA1094/le-smic-n-augmentera-pas-au-1er-janvier-2015.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141204_NLCHAACU18H_-pas-de-hausse-du-smic-au-1er-janvier-2015#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141204)

(Source : www.challenges.fr du 04/12/2014, avec Reuters)

● **La prime de Noël reconduite par le gouvernement**

Le 04/12/14, **Mme Touraine**, ministre des Affaires sociales, a annoncé dans Le Parisien que le gouvernement avait décidé de reconduire la prime de Noël, sans toutefois l'augmenter. Une prime que touche « *1,830 million de personnes* ». **Sa fourchette ?** Elle s'échelonne de 152,45 euros pour une personne seule à 442,10 euros pour un couple ayant quatre enfants. **Combien coûte-t-elle au total ?** 400 millions d'euros. **Quand est-elle versée ?** Dans la semaine précédent Noël. **Mme Touraine**, sur RTL : « *Malgré un contexte économique contraint, nous faisons le choix de renforcer nos actions en direction des personnes les plus en difficulté* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20141204.CHA1094/le-smic-n-augmentera-pas-au-1er-janvier-2015.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141204_NLCHAACU18H_-pas-de-hausse-du-smic-au-1er-janvier-2015#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141204](http://www.challenges.fr/economie/20141204.CHA1094/le-smic-n-augmentera-pas-au-1er-janvier-2015.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141204_NLCHAACU18H_-pas-de-hausse-du-smic-au-1er-janvier-2015#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141204)

(Source : www.challenges.fr du 04/12/2014, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

● **Épargne : entre les Français et le Livret A, le divorce est consommé**

D'après l'enquête annuelle Ifop/Aucoffre.com publiée le 02/12/14, les Français délaisent le Livret A, pourtant pendant longtemps leur placement préféré. Mais le taux d'intérêt, tombé à 1 %, les amène à changer d'attitude. Leurs placements préférés désormais : l'assurance-vie et l'immobilier. Pour ceux qui placent de l'argent. Car apparaît une nouvelle pratique qui consiste à vider son Livret A pour placer l'argent sur un compte courant. Pourquoi, puisque le compte courant n'est pas rémunéré ? Parce que, dicit un sondage de Panorabanques.com diffusé en octobre de cette année, 61 % des Français interrogés dépassent leur découvert autorisé au moins une fois par an. Or, le comparateur Choisir-ma-banque.com explique que « *les frais bancaires représentent en moyenne 187 euros par an pour un profil classique* ». **Challenges** : « *Or, 10 000 euros qui dorment sur votre Livret A ne vous rapportent plus qu'un petit billet de 100 euros par an. Entre payer des agios et des commissions d'intervention tous les mois ou recevoir des intérêts dérisoires au nouvel an, le calcul est parfois vite fait* ». Du coup, en 2013, selon l'Observatoire de l'épargne réglementée, il y a eu 300 000 fermetures nettes de Livrets A. En 2014, la Caisse des dépôts indique que, sur les

10 premiers mois de l'année, les épargnants ont retiré 6,2 milliards d'euros de plus qu'ils n'ont déposé d'argent dans leur Livret A. Et si l'on ajoute le Livret développement durable (LDD), la décollecte nette entre janvier et octobre atteint 4,6 milliards d'euros. L'encours des deux livrets réglementés pèse désormais 362,6 milliards d'euros.

Nb : enquête Ifop/Aucoffre.com réalisée en ligne du 31 octobre au 4 novembre 2014 auprès d'un échantillon de 1002 personnes représentatif de la population française de plus de 18 ans selon la méthode des quotas.

[http://www.challenges.fr/patrimoine/20141202.CHA0951/epargne-entre-les-francais-et-le-livret-a-le-divorce-est-consomme.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141203_NLCHAACU10H-_-entre-les-francais-et-le-livret-a-le-divorce-est-consomme#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20141203](http://www.challenges.fr/patrimoine/20141202.CHA0951/epargne-entre-les-francais-et-le-livret-a-le-divorce-est-consomme.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141203_NLCHAACU10H-_-entre-les-francais-et-le-livret-a-le-divorce-est-consomme#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20141203)

(Source : www.challenges.fr du 02/12/2014, Jean-Louis Dell'Oro)

● Le gouvernement se déchire sur la pénibilité

D'après Le Figaro, des dissensions apparaîtraient au sein du gouvernement, concernant le problème de la pénibilité. Deux tendances se dégageraient : celle de **Mme Touraine, ministre des Affaires sociales**, qui défend le dispositif pénibilité, et celle de **M. Macron, ministre de l'Economie**, et de **M. Mandon, secrétaire d'État à la simplification**. Pour **Mme Touraine**, le compte pénibilité est « *une avancée majeure, une avancée sociale de grande importance et il n'est pas question d'y renoncer. [Ce dispositif] va permettre à des centaines de milliers de personnes de partir à la retraite plus tôt parce qu'ils ont exercé des métiers pénibles. [Et puis] la loi est votée* ». Mais M. Macron et M. Mandon estiment que le dispositif, fortement contesté par le patronat, qui le qualifie « *d'usine à gaz* », devrait être réformé. **M. Macron** a expliqué qu'un groupe de travail allait s'efforcer de « *rendre la pénibilité supportable pour les entreprises* » : « *Les conditions d'application apparaissent compliquées et incompréhensibles pour certains patrons* ». **M. Mandon**, lui, a suggéré un allègement du nombre des critères retenus : « *Il y a 10 critères, est-ce que 8 ou 9 ne suffisent pas pour sortir de la situation de blocage ?* ». Rappelons que ce n'est pas la première fois que le compte pénibilité est remis en cause. Ainsi, en milieu d'année 2014, son application a été en partie décalée d'un an. En effet, seuls quatre des dix facteurs entreront en vigueur au 01/01/15 (travail de nuit, hyperbare, répétitif et alternant). Les six autres (postures pénibles, températures extrêmes, manutention de charges, agents chimiques, vibrations mécaniques, bruit) ne seront effectifs qu'à dater du 01/01/16. Enfin, les cotisations patronales devant financer le compte, à partir de 2016, ont fortement été réduites.

<http://www.lefigaro.fr/social/2014/12/03/09010-20141203ARTFIG00121-le-gouvernement-se-dechire-sur-la-penibilite.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 03/12/2014, Guillaume Guichard)

[Retour au sommaire](#)

● Vers une carte Imagine R à 35€ et un passe Navigo à 70€

Un document du Stif (Syndicat des transports d'Ile-de-France), publié le 02/12/14 par l'AFP, indique que les tarifs des transports en commun franciliens devraient augmenter en 2015 de 2,9 % en moyenne. La carte Navigo « *de la zone centrale* » devrait passer à 70 euros (contre 67,10 euros actuellement), soit le prix de l'éventuel passe unique, dont la mise en place devrait être réalisée en septembre 2015. Seraient concernés par cette augmentation de 2,9 % : le carnet de 10 tickets, les billets origine-destination sur les réseaux SNCF et RER, les forfaits courts (Mobilis, ticket jeune week-end, forfait Paris Visite). Le prix du ticket à l'unité subirait une hausse de 5,8 % (passant de 1,70 à 1,80 euros). La carte Imagine R augmenterait aussi de 2,9 %, à partir de l'année scolaire 2015/2016. Les bénéficiaires de cette carte ? 825 000 scolaires et étudiants. La région Île-de-France envisage la mise en place à la rentrée 2015 d'un tarif unique de 35 euros pour la carte Imagine R destinée aux scolaires et étudiants. **Gabriel Massou**, président du groupe Front de Gauche (communiste) : « *Il n'est pas tenable après le passe unique à 70 euros l'année prochaine de ne pas le faire pour les jeunes, alors que nous en avons fait une priorité de notre mandat. [...] Nous évaluons cette mesure à une quarantaine de millions d'euros par an [en manque à gagner de recettes pour le Stif, soit] une dizaine de millions pour 2015 si la mesure entre en vigueur à la rentrée* ». **Valérie Pécresse**, présidente du groupe UMP au conseil régional, a réagi auprès de l'AFP, en dénonçant « *une politique de gribouille sur les tarifs qui illustre une*

nouvelle fois l'improvisation totale de Jean-Paul Huchon sur la question des transports. [...] A côté des promesses démagogiques [d'un passe unique à 70 euros] toujours pas financé, il y a la réalité des prix et Jean-Paul Huchon visiblement n'arrive pas à y échapper. [C'est la] septième augmentation depuis 2010 (date des dernières élections régionales, Ndlr) ».

[http://www.challenges.fr/economie/20141202.CHA0952/le-passe-navigo-a-70-euros-des-le-1er-janvier-2015.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141202_NLCHAACTU18H_-le-passe-navigo-a-70-euros-des-le-1er-janvier-2015#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-2014120](http://www.challenges.fr/economie/20141202.CHA0952/le-passe-navigo-a-70-euros-des-le-1er-janvier-2015.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141202_NLCHAACTU18H_-le-passe-navigo-a-70-euros-des-le-1er-janvier-2015#xtor=EPR-7-[Quot18h]-2014120)

(Source : www.challenges.fr du 02/12/2014, avec AFP)

● **L'industrie française n'investit pas assez dans la R&D**

C'est une enquête du cabinet Deloitte, réalisée avec L'Usine nouvelle, qui le dit, le 05/12/14 : une majorité des industriels français (60 %) investissent moins de 2 % de leur chiffre d'affaires dans la recherche et le développement (R&D). **La cause ?** La faible progression de leurs marges. Seuls 11 % des entreprises réinvestissent dans la R&D plus de 10 % de leurs ventes. Malgré cet état de fait, les deux tiers des entrepreneurs considèrent leur entreprise comme compétitives. Ils sont 55 % à penser qu'il y aura une amélioration de leur productivité en 2015, mais 83 % à estimer improbable que « *l'évolution de leur marge brute leur soit favorable en 2015* ». **Selon l'étude :** « *Cette anticipation, peu encourageante, ne permettra pas aux entreprises de dégager des capacités financières propres pour réaliser des investissements visant à améliorer leur compétitivité. [Ces sous-investissements constituent] un danger [pour] les entreprises à moyen et long terme [et pour] leur capacité à conserver un appareil productif compétitif* ». **Nicolas Gaultier**, conseil associé chez Deloitte : « *[Le manque d'investissement se reflète dans] le faible degré de robotisation des usines puisque fin 2012, la France comptait 4,8 fois moins de robots que l'Allemagne* ». Un dernier chiffre qui ressort de l'étude : 53 % des entreprises industrielles ne pensent pas que le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) influencera « *de manière positive leur compétitivité* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20141205.CHA1168/l-industrie-francaise-n-investit-pas-assez-dans-la-r-d.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141205_NLCHAACTU18H_-l-industrie-francaise-n-investit-pas-assez-en-r-d#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20141205](http://www.challenges.fr/economie/20141205.CHA1168/l-industrie-francaise-n-investit-pas-assez-dans-la-r-d.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20141205_NLCHAACTU18H_-l-industrie-francaise-n-investit-pas-assez-en-r-d#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20141205)

(Source : www.challenges.fr du 05/12/2014, avec AFP)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **L'Assemblée nationale adopte le budget de la Sécurité sociale**

Le 01/12/14, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le budget de la Sécurité sociale pour 2015. Un budget qui vise à réduire de 2 milliards d'euros le déficit de la Sécu en 2015, principalement grâce à des économies sur les médicaments et les actes jugés inutiles. Un budget qui introduit également la mise sous condition de ressources des allocations familiales. Les économies ainsi réalisées devraient contribuer à financer le pacte de responsabilité avec les entreprises.

<http://www.viva.presse.fr/plfss-assemblee-adopte-le-budget-170234>

(Source : www.viva.presse.fr du 02/11/2014, Marilyn Perioli)

[Retour au sommaire](#)

● **Olivier Véran : « Le tiers payant généralisé ne doit pas échouer sur des modalités de mise en œuvre »**

Olivier Véran est député PS de l'Isère et rapporteur du projet de loi santé dont l'examen est programmé début 2015. Il s'est exprimé dans Le Monde, le 05/12/14 : « *Les études montrent que bien des patients sont susceptibles de renoncer à des soins pour des raisons financières. Nombre de nos voisins ont pour ces raisons adopté un système de tiers payant intégral. Personne ne nie qu'en France, les médecins font évidemment attention à leurs patients les plus en difficulté financière, en différant l'encaissement d'un chèque, par exemple. Ce que permet le tiers payant généralisé, c'est la systématisation et l'automatisation de la dispense d'avance de frais pour tous les patients. La ministre s'est engagée à un dispositif rapide, simple, et sûr. Je n'ai pas envie qu'on échoue sur des modalités de mise en œuvre. Mettons en place toutes les garanties possibles et imaginables pour montrer aux médecins que cela marche. Je suis par exemple, et à titre personnel,*

favorable à des pénalités en cas de retard de paiement par la caisse d'assurance-maladie, ainsi que pour un interlocuteur unique pour les médecins. Si on procédait à une montée en puissance de ce tiers payant généralisé, je fais le pari que l'ensemble des médecins, confortés par la bonne expérience des premiers utilisateurs, seront vite demandeurs d'en faire bénéficier tous leurs patients. Un peu à l'image de la généralisation de la carte Vitale, elle aussi très décriée à l'époque. [...] Cette loi santé est une chance pour notre système de santé. Elle porte en elle des réformes structurelles ambitieuses au service du mieux soigner. La partie prévention-éducation à la santé dont je suis le rapporteur est porteuse de nombreuses avancées de santé publique. Les usagers, et leurs associations, attendent cette loi. A nous de gagner la confiance des professionnels. Le président de la République s'y est déjà employé lors de sa récente intervention devant l'ordre des médecins ».

- **L'intégralité de l'entretien de M. Véran, par François Béguin :**

http://www.lemonde.fr/sante/article/2014/12/05/le-tiers-payant-generalise-ne-doit-pas-echouer-sur-des-modalites-de-mise-en-uvre_4535630_1651302.html

(Source : www.lemonde.fr du 05/12/2014, François Béguin)

● **L'appel des députés pour la reconnaissance du burn out**

Pour une trentaine de députés de la majorité, le burn out (épuisement nerveux au travail) doit être reconnu comme maladie professionnelle par la Sécurité sociale. 3,2 millions d'actifs (employés, cadres, artisans, agriculteurs) seraient concernés ou pourraient l'être. Cette trentaine de députés a signé un appel, paru dans le JDD. Pour eux, il s'agit d'agir pour que le stress au travail « soit à la charge de ceux qui en sont responsables, c'est-à-dire les employeurs ». **Le JDD** : « Aujourd'hui, le congé maladie ou le temps partiel thérapeutique sont supportés par le régime général de la Sécu et pèsent pour plus de 1 milliard d'euros dans ses comptes. "Basculer" le remboursement sur la branche accident du travail et maladies professionnelles (AT-MP), financée par les cotisations patronales, mettrait fin, selon les signataires de l'appel, à "une situation inéquitable" ».

- **L'appel des parlementaires dans son intégralité :**

<http://www.lejdd.fr/Economie/L-appel-des-deputes-pour-la-reconnaissance-du-burn-out-705116#>

(Source : www.lejdd.fr du 06/12/2014, Marie Nicot-Le Journal du Dimanche)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● **Impôt sur le revenu : un trou de 6 milliards**

Selon Le Figaro, en 2014, les recettes fiscales nettes devraient être inférieures de 11,5 milliards aux prévisions de la loi de finances initiale (LFI). Sur ce total, plus de la moitié (6,1 milliards) sont imputables à l'impôt sur le revenu (IR). Soit un recul de 8 % par rapport à l'estimation de départ. En 2013, l'écart avait atteint près de 5 milliards. **Pourquoi ? Valérie Rabault**, rapporteure générale, PS, du budget à l'Assemblée, dans son récent rapport sur le budget rectificatif pour 2014 : « Force est de constater qu'aucune analyse sérieuse des causes de l'affaîssement du produit de l'IR n'a été fournie ». Le 01/12/14, **Christian Eckert, secrétaire d'État au Budget**, a avancé une explication. **Le Figaro** : « Les 6,1 milliards manquants seraient liés, selon lui, à la reprise d'une partie de l'écart de 2013 (à hauteur de 1,8 milliard et ce, sans que l'on comprenne pourquoi ou comment) et au geste fiscal pour les plus modestes (de plus d'un milliard) voté cet été en loi de finances rectificative. Ils s'expliqueraient aussi (à hauteur de 3,3 milliards) par une "importante moins-value sur les revenus des capitaux mobiliers" et les plus-values mobilières, et par une baisse des bénéficiaires, notamment des artisans qui les intègrent dans leur revenu imposable ». Pour le journal, il s'agit d'une illustration de la courbe de Laffer : « Trop d'impôt tue l'impôt ». **Gilles Carrez, président UMP de la commission des finances à l'Assemblée nationale** : « Sur les plus-values mobilières, il est possible que certains chefs d'entreprise reportent des opérations, ou attendent de se délocaliser dans des pays où la législation est plus favorable. Il est probable aussi que certaines structures versent moins de dividendes à leurs actionnaires, de façon à alléger leur imposition à l'ISF et à l'IR. [...] Les revenus du capital étant très mobiles, les acteurs ont adapté leur comportement, ce qu'a sous-estimé le gouvernement ». **Autres hypothèses avancées** par Le Figaro : réduction volontaire

d'activité, hausse du travail au noir, contribuables s'installant à l'étranger... Et le journal de conclure que le phénomène risque de se reproduire en 2015.

<http://www.lefigaro.fr/impots/2014/12/02/05003-20141202ARTFIG00393-impot-sur-le-revenu-un-trou-de-6milliards.php>

(Sources : www.lefigaro.fr du 02/12/2014, Cyrille Pluyette)

● 36 700 ménages ont payé 10 % de l'impôt sur le revenu en 2013

D'après les derniers chiffres fournis par Bercy à la Commission des finances de l'Assemblée nationale, explique Le Figaro, en 2013, 10 % des foyers fiscaux (les 3,67 millions les plus aisés) ont payé 67 % de l'impôt sur le revenu (IR). Plus précisément encore : 1 % des foyers (soit 367 000 ménages) se sont acquittés de 30 % du total, et 1 pour 1000 (soit 36 700 ménages) ont réglé à eux seuls 10,4 % de la facture. Le mouvement devrait s'accroître encore en 2015, écrit le journal, avec la suppression de la première tranche de l'IR. **Gilles Carrez**, président UMP de la commission des finances à l'Assemblée nationale : « Il y a une grande fragilité de notre impôt sur le revenu, qui repose sur un très petit nombre de personnes ». Pour M. Carrez, l'Etat risque gros si ces personnes « quittent le pays ou accélèrent leurs stratégies d'optimisation fiscale ».

<http://www.lefigaro.fr/impots/2014/12/02/05003-20141202ARTFIG00444-36700-menages-ont-paye-10-de-l-impot-sur-le-revenu-en-2013.php>

(Sources : www.lefigaro.fr du 02/12/2014, Cyrille Pluyette)

● Impôts : pas de nouvelles hausses en 2015-2017

Le 03/12/14, lors d'une conférence de presse, **M. Sapin**, ministre des Finances, a déclaré qu'il n'y aurait pas de nouvelles hausses d'impôt durant la période 2015-2017 : « Le gouvernement ne proposera pas de nouvelles mesures de hausses d'impôts ni en 2015, ni en 2016, ni en 2017. [...] Désormais, les seules contributions qui sont appelées à augmenter, le seront au titre des décisions déjà prises. [...] La seule augmentation prévue dans la loi de finances, c'est la hausse de la TICPE [taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques], à un moment où les prix du pétrole baissent. Pour le reste, il n'y a, je le rappelle, plus aucune mesure d'augmentation d'impôt sur le revenu dans ces lois de finances - contrairement à ce que nous avons vécu depuis 2008, lorsque la demi-part des veuves a commencé à être réduite. Au contraire. Dans les prochaines années, les seules augmentations d'impôt qui vont se poursuivre sont celles déjà votées, parfois depuis longtemps : la contribution climat-énergie et la hausse des cotisations pour le financement des régimes de retraite ». **M. Sapin** a, au passage, égratigné la politique de l'ancien président de la république : « La majorité actuelle a augmenté les impôts sur les deux premières années du quinquennat "de 33,4 milliards, qu'il convient de comparer aux 36,5 milliards précédents en deux ans", sur les deux dernières années du quinquennat de Nicolas Sarkozy ».

[http://www.lepoint.fr/economie/impots-plus-de-nouvelles-hausses-en-2015-2017-03-12-2014-1886440_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141203](http://www.lepoint.fr/economie/impots-plus-de-nouvelles-hausses-en-2015-2017-03-12-2014-1886440_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141203)

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/12/03/le-gouvernement-revoit-a-la-baisse-sa-prevision-de-deficit-pour-2015_4533157_823448.html

(Sources : www.lepoint.fr du 03/12/2014, www.lemonde.fr du 03/12/2014, Patrick Roger)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Airbus et Safran annoncent la création de leur coentreprise dédiée aux lanceurs spatiaux

Le 03/12/14, Airbus et Safran ont annoncé la création de leur coentreprise dédiée aux lanceurs spatiaux. Son nom ? Airbus Safran Launchers. Le but du projet ? Renforcer la compétitivité de l'Europe face à l'Américain "low cost" SpaceX. La société sera opérationnelle le 01/01/15, avec 450 salariés.

<http://www.usinenouvelle.com/article/airbus-et-safran-annoncent-la-creation-de-leur-coentreprise-dediee-aux-lanceurs-spatiaux.N301110>

(Source : www.usinenouvelle.fr du 03/12/2014, avec Reuters (Pascale Denis, Wilfri Exbrayat))

[Retour au sommaire](#)

● "Libération" : un trou de 20 millions d'euros en 2014

Le 03/12/14, **François Moulias**, président du directoire du quotidien Libération, a annoncé : « *Nous avons une perte d'exploitation de 9 millions, et 11 millions de coûts exceptionnels liés au plan de départ, soit un résultat négatif de 20 millions, mais il est financé [par les repreneurs Bruno Ledoux et Patrick Drahi]* ». Ces derniers ont en effet apporté une rallonge de 10 millions d'euros « *pour compléter le financement d'un plan de départs volontaires massifs et un lourd déficit d'exploitation, afin de se relancer avec une équipe réduite* ». La direction et les syndicats ont déclaré que 102 salariés (sur 238) se sont portés volontaires pour partir. Ce chiffre est le double de celui qui était prévu à l'été 2014. **M. Moulias** : « *Nous avons aussi conclu un accord syndical vendredi sur le plan de départs, signé par le SNJ et Sud* ». **Une source syndicale**, non précisée dans l'article : « *Cet afflux de départs démontre que les gens ne sont pas convaincus par le projet de la direction et que les perspectives de travail et de développement ne convainquent pas la rédaction pour assurer la pérennité du titre* ». **Laurent Joffrin**, directeur de la rédaction : « *[Il n'y a] aucun départ contraint. [...] Les conditions de départ sont assez avantageuses, les gens en profitent, c'est normal. Il existe une forme d'incertitude sur l'avenir, car nous sommes en train de finaliser le projet. [...] Notre objectif reste d'arriver à 180 salariés et 130 cartes de presse, soit une réduction d'un tiers des effectifs. S'il manque des gens, on réembauchera. Une nouvelle génération va arriver aux responsabilités. Ce sera un renouveau, un nouveau chapitre de l'histoire du journal* ».

[http://www.lepoint.fr/medias/liberation-un-trou-de-20-millions-d-euros-en-2014-03-12-2014-1886499_260.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141203](http://www.lepoint.fr/medias/liberation-un-trou-de-20-millions-d-euros-en-2014-03-12-2014-1886499_260.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141203)

(Source : www.lepoint.fr du 03/12/2014, avec AFP)

● Le patron de Carrefour n'est "pas du tout" favorable à l'ouverture des hypermarchés le dimanche

Le 08/12/14, **Georges Plassat**, P-DG du groupe français de distribution Carrefour, a expliqué, sur France Inter, qu'il n'était pas favorable à l'ouverture des hypermarchés le dimanche : « *Je suis favorable à l'ouverture des magasins alimentaires et beaucoup moins, voire pas du tout, pour les hyper. [Il serait souhaitable que la loi soit] appliquée de façon équitable puisque, d'une commune à l'autre, les autorisations données par les maires ne sont pas nécessairement convergentes. [Il ne serait] pas complètement inutile [d'ouvrir les commerces en soirée] alors que les femmes travaillent et que les gens considèrent parfois qu'aller dans les magasins est distrayant* ». **M. Plassat** a d'autre part pris ses distances avec la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Cette dernière reproche au gouvernement de vouloir augmenter la taxe sur les surfaces commerciales (Tascom). C'est d'ailleurs ce qu'a fait l'Assemblée nationale qui, le 02/12/14, a voté une hausse de 50 % de la Tascom, en vue de corriger certains "effets d'aubaine" du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). La FCD a, par conséquent, décidé, le 03/12/14, de suspendre la mise en œuvre d'un accord sur les contrats de génération prévoyant 30 000 embauches. **M. Plassat** : « *[La hausse de la Tascom] n'était pas indispensable, [mais] il faut équilibrer nos observations dans ce domaine* ». Avant de préciser que Carrefour devrait percevoir 110 millions d'euros au titre du CICE en 2014.

[http://www.lepoint.fr/economie/le-patron-de-carrefour-n-est-pas-du-tout-favorable-a-l-ouverture-des-hypermarches-le-dimanche-08-12-2014-1887783_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20141208](http://www.lepoint.fr/economie/le-patron-de-carrefour-n-est-pas-du-tout-favorable-a-l-ouverture-des-hypermarches-le-dimanche-08-12-2014-1887783_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20141208)

(Source : www.lepoint.fr du 08/12/2014, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● "L'échec du Pacte de responsabilité est aussi celui de Gattaz" (Macron)

Le 02/12/14, **M. Macron**, ministre de l'Économie, s'est exprimé sur le Pacte de responsabilité, au micro de Radio Classique : « *Je n'ai pas à qualifier l'attitude de Pierre Gattaz, j'ai simplement à dire que dans le pacte de responsabilité, il y a le mot responsabilité. Aujourd'hui il y a très peu d'accords de branches qui sont signés, c'est un échec et aujourd'hui c'est aussi le sien. L'Etat a pris ses responsabilités et donc je crois qu'aujourd'hui l'urgence pour le patronat, ce n'est pas de réclamer plus, c'est de prendre sa part de responsabilité avec un dialogue social efficace, parce que je veux insister là-dessus avec*

vous, le dialogue social quand il est bien mené, et l'exemple allemand est très illustratif, c'est un facteur de compétitivité ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20141202trib897ac6c60/l-echec-du-pacte-de-responsabilite-est-aussi-celui-de-gattaz-macron.html>

(Source : www.lepoint.fr du 02/12/2014, avec Reuters)

● **Pacte de responsabilité : le Medef critique les "zigzags" gouvernementaux**

Le 03/12/14, toujours sur Radio Classique, **Thibault Lanxade**, membre de la direction du Medef, a répondu à M. Macron (voir article ci-dessus), en critiquant les « *zigzags dans la politique du gouvernement* ». Pour M. Lanxade, c'est le gouvernement qui complique les négociations, notamment à cause du compte pénibilité. Rappelons que le pacte de responsabilité prévoit que chaque branche professionnelle doit engager des négociations entre syndicats et patronat, pour prévoir des contreparties aux 40 milliards d'euros de baisses de prélèvements accordées aux entreprises. Or, aujourd'hui, seuls deux accords de branches ont été signés. **M. Lanxade** a donné plusieurs explications à ce retard : une moindre activité dans le secteur du bâtiment, l'augmentation des taxes sur les banques, une croissance « *atone* » qu'il a évalué à « *globalement 0,1 point pour les années à venir* ». Conséquence ? « *[Certaines fédérations] peinent à négocier : « Comment voulez-vous facilement objectiver des emplois pour les trois années qui arrivent dans des conditions aussi difficiles ? »*

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20141203trib8ddcfd03a/pacte-de-responsabilite-le-medef-critique-les-zigzags-gouvernementaux.html>

(Source : www.latribune.fr du 03/12/2014)

● **Pacte de responsabilité : "Négociations, et vite", demande Louis Gallois**

Le 03/12/14, **Louis Gallois**, président du conseil de surveillance du groupe automobile PSA, a estimé que les négociations sociales dans le cadre du pacte de responsabilité n'avançaient pas assez vite. Pour lui, « *il faut les accélérer* ». **M. Gallois**, sur France Info : « *Négociations, et vite ! [...] C'est le contribuable qui fait un effort de 40 milliards. [Il n'est] pas normal qu'il y ait deux branches qui aient signé sur 600. [...] On ne leur demande pas [aux entreprises, Ndlr] obligatoirement d'embaucher. [...] On leur demande de parler de l'emploi, mais pas obligatoirement de chiffrer ces embauches* ». M. Gallois a précisé également que les négociations pouvaient aussi porter sur la formation professionnelle et l'investissement.

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/pacte-de-responsabilite-negociations-et-vite-demande-louis-gallois_1628497.html

(Source : www.lexpress.fr du 03/12/2014)

● **Pacte de responsabilité : où en sont réellement les accords de branche ?**

Où en sont réellement les accords de branche, dans le cadre du pacte de responsabilité. Si M. Macron, ministre de l'Economie, parle de deux accords signés (chimie et métallurgie), M. Valls donne d'autres chiffres (cf. notre article "Ce qu'il faut retenir de l'intervention de Manuel Valls". En effet, le 08/12/14, s'exprimant sur France 2, **M. Valls** a déclaré que six accords de branches avaient été signés, avec des engagements d'embauches (chimie, métallurgie, carrières et construction, textile, transports urbains, propreté). Un septième, dans l'assurance, viendrait d'être signé. **M. Valls** : « *Il y a en un autre qui vient d'être signé dans l'assurance et qui va représenter 28 000 emplois. D'autres sont possibles très vite, j'ai espoir, dans le bâtiment et dans la banque* ».

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/12/08/pacte-de-responsabilite-ou-en-sont-les-accords-de-branche_4536774_4355770.html

(Source : www.lemonde.fr du 07/11/2013, Solène Cordier)

[Retour au sommaire](#)

● **Les bons conseils du prix Nobel d'économie Jean Tirole**

Jean Tirole, prix Nobel d'économie, a accordé un entretien à Challenges, entretien dans lequel il donne des conseils pour réduire le chômage. **Extraits** : « *Le cas du marché du travail français est un bon exemple de blocage français. [...] Il y a un quasi-consensus chez les chercheurs reconnus internationalement sur le système français comme machine à créer de l'exclusion et du chômage. Et pourtant, la situation française continue de se dégrader. La*

réponse de tous bords depuis de nombreuses années a été de sauver provisoirement à coups d'écope un navire qui prend l'eau de toute part : emplois aidés, utilisation des CDD, sortie de chômeurs des statistiques du chômage... [...] Tout d'abord, toute grande réforme doit s'inscrire dans la durée. Pour obtenir cet engagement sur la réforme des institutions du marché du travail, il faudrait un minimum d'accord bipartisan face à ce fléau national, afin que les parties prenantes n'anticipent pas un retour en arrière ou craignent de se faire piéger. Ensuite, il faut que les politiques et les médias, et pas seulement les économistes, fassent preuve de pédagogie sur le sujet. Le manque de culture économique est très coûteux pour notre nation. [...] Les entreprises ne créent plus de CDI, car elles savent que si l'emploi considéré devient ultérieurement improductif suite à une évolution technologique ou à un rétrécissement durable du carnet de commandes, le licenciement sera très coûteux. Si l'entreprise peut et doit pouvoir lisser les chocs temporaires sur la productivité du travail, il n'est pas possible pour elle d'assurer l'emploi à vie. Il faut que nos concitoyens réfléchissent aux conséquences du manque de création d'emplois sur la dualisation de notre société, sur les finances publiques, et donc, à terme, sur la soutenabilité de notre modèle social, et même sur le mal-être de nombreux salariés protégés par le CDI, mais incapables de changer d'entreprise, et très inquiets pour leur avenir et celui de leurs enfants ».

- L'intégralité de l'entretien avec Jean Tirole, par Thierry Fabre :

[http://www.challenges.fr/economie/20141204.CHA1108/les-bons-conseils-du-nobel-francais-de-l-economie-jean-tirole.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141208_NLCHAACU10H-_-les-bons-conseils-du-prix-nobel-d-economie-jean-tirole#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20141208](http://www.challenges.fr/economie/20141204.CHA1108/les-bons-conseils-du-nobel-francais-de-l-economie-jean-tirole.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20141208_NLCHAACU10H-_-les-bons-conseils-du-prix-nobel-d-economie-jean-tirole#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20141208)

(Source : www.challenges.fr du 04/12/2014, Thierry Fabre)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr